

Index du contenu des normes GRI 2022

Le Rapport 2022 sur l'investissement durable en immobilier a été produit en utilisant les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) de 2021, ainsi que la norme du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) en matière immobilière, version 2023-06, à titre de références. Les tableaux qui suivent en font état sommairement. Une partie du contenu se trouve également sur notre site Web sur le développement immobilier durable, ainsi que sur le site Web de Gestion de placements Manuvie.

Divulgations	Titre	Contenu applicable	Emplacement	Pages
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX				
GRI 2 : Informations générales 2021				
2-1	Détails sur l'organisation	a. Nom légal	Rapport de 2022 sur l'investissement durable en immobilier	2
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	a. Période de reporting et fréquence des rapports en matière de durabilité	Portée et définitions du rapport	
		c. Date de publication du reporting	Rapport de 2022 sur l'investissement durable en immobilier	1
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	a. Secteur d'activité b. Description de la chaîne de valeur	Rapport de 2022 sur l'investissement durable en immobilier	2 et 4
2-9	Structure et composition de la gouvernance	a. Période de reporting et fréquence des rapports en matière de durabilité	Rapport de 2022 sur l'investissement durable en immobilier	5
		b. Comités de l'organe de gouvernance le plus élevé qui sont responsables des décisions et de la supervision de la gestion des impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes	Rapport de 2021 sur les changements climatiques et l'immobilier	4
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	a. Déclaration de l'organe de gouvernance le plus élevé ou du plus haut cadre supérieur	Rapport de 2022 sur l'investissement durable en immobilier	3
2-28	Adhésion à des associations	a. Main memberships of industry or other associations	Quelques exemples de nos affiliations	
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	a. Approche de l'engagement avec les parties prenantes	Mobilisation des locataires, des employés et de la communauté	
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	a. Déclaration de l'organe de gouvernance le plus élevé ou du plus haut cadre supérieur	Rapport de 2022 sur l'investissement durable en immobilier	3
GRI 302 : Énergie 2016				
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	e. Consommation énergétique totale	Rapport de 2022 sur l'investissement durable en immobilier	19
GRI 303 : Eau et effluents 2018				
303-5	Consommation d'eau	a. Consommation d'eau totale	Rapport de 2022 sur l'investissement durable en immobilier	19
GRI 305 : Émissions 2016				
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	a. Émissions directes de GES (champ d'application 1) brutes	Rapport 2022 sur l'investissement durable en immobilier	20
305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	a. Émissions indirectes de GES (champ d'application 2) brutes, selon la localisation		
305-4	Intensité des émissions de GES	a. Ratio d'intensité des émissions de GES		
GRI 306 : Déchets 2020				
306-3	Déchets générés	a. Poids total des déchets produits générés et ventilation selon la composition	Rapport 2022 sur l'investissement durable en immobilier	20

Index du contenu de la norme SASB 2022

Le Rapport 2022 sur l'investissement durable en immobilier a été produit en utilisant les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) de 2021, ainsi que la norme du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) en matière immobilière, version 2023-06, à titre de références. Les tableaux qui suivent en font état sommairement. Une partie du contenu se trouve également sur notre site Web sur le développement immobilier durable, ainsi que sur le site Web de Gestion de placements Manuvie.

Divulgations	Titre	Contenu applicable	Emplacement	Pages																		
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX																						
Gestion de l'énergie																						
IF-RE-130a.2 (1)	Énergie totale consommée pour chaque volet de portefeuille dont les données sont couvertes	Énergie totale consommée pour chaque portefeuille	Rapport 2022 sur l'investissement durable en immobilier	19																		
IF-RE-130a.3	Variation comparable en pourcentage de la consommation d'énergie du volet de portefeuille dont les données sont couvertes, par secteur immobilier	Variation comparable en pourcentage de la consommation d'énergie du portefeuille																				
IF-RE-130a.4	Pourcentage du portefeuille admissible qui (1) a une évaluation énergétique et (2) est certifié par ENERGY STAR, par secteur immobilier		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Secteurs</th> <th>(1)</th> <th>(2)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bureaux</td> <td>91 %</td> <td>41 %</td> </tr> <tr> <td>Résidentiel</td> <td>41 %</td> <td>13 %</td> </tr> <tr> <td>Commerce de détail</td> <td>54 %</td> <td>0 %</td> </tr> <tr> <td>Immeubles industriels</td> <td>52 %</td> <td>4 %</td> </tr> <tr> <td>Utilisation mixte</td> <td>0 %</td> <td>0 %</td> </tr> </tbody> </table>	Secteurs	(1)	(2)	Bureaux	91 %	41 %	Résidentiel	41 %	13 %	Commerce de détail	54 %	0 %	Immeubles industriels	52 %	4 %	Utilisation mixte	0 %	0 %	
Secteurs	(1)	(2)																				
Bureaux	91 %	41 %																				
Résidentiel	41 %	13 %																				
Commerce de détail	54 %	0 %																				
Immeubles industriels	52 %	4 %																				
Utilisation mixte	0 %	0 %																				
IF-RE-130a.5	Description de la façon dont les considérations liées à la gestion de l'énergie des immeubles sont intégrées à l'analyse des placements immobiliers et à la stratégie opérationnelle		Rapport 2022 sur l'investissement durable en immobilier <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation : nos normes de durabilité des immeubles contiennent des initiatives en matière d'énergie pour favoriser l'amélioration de la gestion et de l'efficacité dans l'ensemble des propriétés. • Placements : notre outil Sustainability in Investment and Due Diligence (en anglais seulement) fait état des systèmes et du rendement énergétique des propriétés pour que ces renseignements soient bien pris en compte dans le processus de placement 	5 et 6																		
Gestion de l'eau																						
IF-RE-140a.2 (1)	Volume total d'eau prélevé pour chaque volet du portefeuille dont les données sont couvertes	Volume total d'eau prélevé pour chaque portefeuille	Rapport 2022 sur l'investissement durable en immobilier	19																		
IF-RE-140a.3	Variation comparable en pourcentage de l'eau prélevée pour le volet du portefeuille dont les données sont couvertes, par secteur immobilier	Variation comparable en pourcentage de l'eau prélevée du portefeuille																				
Adaptation aux changements climatiques																						
IF-RE-450a.1	Superficie des propriétés situées dans des zones inondables avec une crue de récurrence centennale, par secteur immobilier		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Secteurs</th> <th>Nombre</th> <th>Superficie (pi²)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bureaux</td> <td>40</td> <td>9 591 997</td> </tr> <tr> <td>Résidentiel</td> <td>9</td> <td>2 144 767</td> </tr> <tr> <td>Commerce de détail</td> <td>9</td> <td>1 287 407</td> </tr> <tr> <td>Immeubles industriels</td> <td>18</td> <td>6 278 884</td> </tr> <tr> <td>Utilisation mixte</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Secteurs	Nombre	Superficie (pi ²)	Bureaux	40	9 591 997	Résidentiel	9	2 144 767	Commerce de détail	9	1 287 407	Immeubles industriels	18	6 278 884	Utilisation mixte	0	0	
Secteurs	Nombre	Superficie (pi ²)																				
Bureaux	40	9 591 997																				
Résidentiel	9	2 144 767																				
Commerce de détail	9	1 287 407																				
Immeubles industriels	18	6 278 884																				
Utilisation mixte	0	0																				
IF-RE-450a.2	Description de l'analyse de l'exposition au risque lié aux changements climatiques, du degré d'exposition systématique du portefeuille et des stratégies d'atténuation des risques		Rapport 2022 sur l'investissement durable en immobilier Rapport sur les changements climatiques et l'immobilier de 2021	8 à 13 7 à 16																		

Annexe

Indicateurs ODD

Indicateur ODD	Description	Emplacement du contenu	Pages
Climat			
ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. —À l'heure où les changements climatiques se font de plus en plus sentir partout dans le monde, nous devons prendre les devants en réduisant les risques qu'ils posent pour nos entreprises, nos bâtiments et nos collectivités.	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.	Rapport sur le développement durable – Immobilier.	8–13
		Les changements climatiques et l'immobilier	7–8
ODD 11 – Villes et communautés durables. —De concert avec nos locataires et nos partenaires communautaires, nous offrons à nos clients un milieu sain et efficace tout en améliorant nos rendements à long terme.	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.	Rapport sur le développement durable – Immobilier.	18
ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable. —Notre équipe est amenée à affecter le capital en faveur des technologies à faible émission de carbone et à favoriser l'amélioration du rendement des propriétés grâce à nos programmes énergétiques.	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.	Rapport sur le développement durable – Immobilier.	6 à 7, 11 à 13 et 19
		Déclaration sur les changements climatiques de Gestion de placements Manuvie	5
Nature			
ODD 15 – Vie sur terre. —Les écosystèmes sains contribuent grandement à la vitalité de toutes les communautés ainsi qu'à l'économie. Pour que les générations à venir puissent en profiter, nous nous efforçons de gérer de manière responsable les terres que nous occupons et de préserver la biodiversité.	Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres et favoriser leur utilisation durable; gérer les forêts de manière durable; lutter contre la désertification; mettre fin à la perte de biodiversité et à la dégradation des terres et renverser la vapeur.	Rapport sur le développement durable – Immobilier.	2, 14 et 15
		Déclaration sur la protection de la nature de Gestion de placements Manuvie	4
ODD 12 – Consommation et production responsables. —Grand consommateur de matières premières et source importante de déchets, le secteur immobilier joue un rôle clé dans la gestion des ressources responsable. Nous continuons de faire de la gestion des déchets une priorité et de repérer les occasions d'accroître le réacheminement de déchets et d'en réduire la production dans l'ensemble de notre portefeuille.	Assurer des modes de consommation et de production durables	Rapport sur le développement durable – Immobilier.	11 à 13, 19 et 20
Personnes			
ODD 3 – Bonne santé et bien-être. —Dans toutes nos activités, nous cherchons à améliorer la santé et le bien-être de nos locataires, de notre personnel, des entrepreneurs et des fournisseurs de biens et de services avec qui nous faisons affaire et des communautés. Pour ce faire, nous gérons la qualité de l'environnement intérieur, nous offrons des ressources et des formations en matière de santé et de bien-être et nous favorisons la participation et la mobilisation des intervenants.	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.	Rapport sur le développement durable – Immobilier.	16 et 18
		ODD 10 - Inégalités réduites. —Nous tenons compte de la conduite éthique des affaires et des facteurs sociaux dans le choix de nos partenaires commerciaux et des entrepreneurs, des fournisseurs de biens et de services et des gestionnaires tiers avec qui nous faisons affaire, et nous encourageons les parties agissant en notre nom à faire de même.	Rapport sur le développement durable – Immobilier. Cadre du développement durable en immobilier de Manuvie
	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.	Énoncé sur les procédures contractuelles responsables de Gestion de placements Manuvie	4